



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

Groupe de travail du 10 mars 2022
Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents
Compte rendu

Un groupe de travail présidé par le Directeur départemental s'est déroulé dans l'après-midi du 10 mars 2022, il avait, pour ordre du jour, la présentation de l'avancement des projets dans le cadre du fonds alloué à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents. Une première réunion sur le sujet s'était tenue lors d'un [GT du 3 février 2022](#).

F.O.- DGFIP29 avait alors notamment revendiqué, que les actions retenues puissent s'inscrire dans une dimension collective en demandant que la réflexion sur l'utilisation de ces crédits puisse être élargie à davantage de sites qu'initialement prévus par la Direction.

C'est dans ce contexte qu'un consensus avait pu se dégager autour de la mise en œuvre de salles de convivialité dont le chiffrage a pu nous être présenté sur les sites suivants : Quimper Sterenn, Ty Nay, Pilven, Brest Duquesne, Cité administrative, Chateaubriand, Paierie départementale, Landerneau, Quimperlé, Carhaix, Châteaulin, Douarnenez, Rosporden. Les équipements proposés pour l'installation de ces espaces de convivialité s'articulent autour d'une ou plusieurs dotations type (canapé, tables, chaises hautes, meuble de rangement, cafetière, bouilloire...).

D'autres équipements tels que des tables extérieures de pique nique et /ou des supports à vélo sont envisagés sur certains sites (Quimper Pilven, Quimperlé, Carhaix, Châteaulin, Douarnenez).

Concernant le chiffrage global des opérations, il s'élèverait à 120 679 €, sur la base de dotations en équipement mobilier présenté par la Direction comme étant à priori de qualité. Rappelons que le fonds initial alloué par la Direction Générale est de 110 000 € mais que ce cadrage n'interdit pas un complément à partir des crédits de fonctionnement des DDDFIP locales.

Concernant Châteaulin, **F.O.- DGFIP29** a fait remarquer que des crédits NRP étaient en réserve (70 000 €) alors que la Direction prévoit de financer les travaux du local de convivialité sur le fonds alloué au cadre de vie au travail (13 660 €).

Dans ce contexte, nous avons proposé de réaffecter 13 660 € de l'enveloppe NRP sur le fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail, en rappelant nos revendications déjà exprimées lors du groupe de travail du 3 février 2022, notamment celle demandant l'installation de fontaines à eau de qualité (type évacuation externe).

Concernant l'installation de supports à vélo, **F.O.- DGFIP29** a aussi demandé que leurs positionnements puissent être envisagés auprès des services de Brest compte tenu du développement de ce mode de transport en centre urbain.

Sur nos interventions, le Directeur a indiqué que des marges existaient pour donner suite à nos propositions. Il s'est engagé à revenir vers nous pour un projet global abouti en amont d'un comité technique prévu le 25 avril 2022.

F.O.-DGFIP29 prendra ses responsabilités lors de ce Comité technique local et nous ne manquerons pas de rappeler que le volet reconnaissance de l'engagement des agents de la DGFIP ne peut constituer un solde de tout compte ! Nous rappellerons également que le fonds alloué à l'amélioration des conditions de travail ne peut en aucun cas faire passer l'amère potion du NRP qui n'en finit plus de produire ses effets délétères sur les personnels.

En complément de l'ordre du jour de cette réunion et en amont des prochains CHS-CT et CDAS programmés les 18 et 29 mars 2022, la Direction a évoqué plusieurs dossiers en lien notamment avec les sujets immobiliers sur plusieurs sites départementaux.

Sur Morlaix, la Direction a indiqué avoir obtenu des crédits dans le cadre de l'agrandissement du restaurant administratif en vue de l'installation prochaine du centre de contact des professionnels sur Le site du Pouliet.

Sur Brest Duquesne, un budget de 650 000 € a pu être dégagé pour intervenir sur l'opération de rénovation des cages d'escaliers dont les parois en verre comportent de l'amiante.

Sur Quimperlé, la rénovation des sanitaires d'une grande vétusté va être programmée également.

Sur Carhaix, la problématique d'isolation qui perdure depuis des années en raison de la vétusté des fenêtres n'est toujours pas budgétisée (86 000 €). Pour **F.O.- DGFIP**, il va sans dire que les économies substantielles opérées sur les loyers dans le cadre du NRP devraient être réaffectées sur ce type d'opération afin d'améliorer les conditions de travail des agents. Malheureusement la technostructure Bercyenne ne semble pas l'entendre ainsi...

La délégation F.O.-DGFIP29 : Florence JAVELOT (EDR), Thierry ROLLAND (SIP/SIE Châteaulin), Erick GUERRY (Permanent FO DGFIP29).

**N'HÉSITÉZ PAS À CONTACTER VOS REPRÉSENTANTS
F.O.- DGFIP29 SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES A
VOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

